



CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 28 octobre 2020

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2020

RÈGLEMENT SUR LE STATIONNEMENT PRIVILÉGIÉ DES RÉSIDENTS ET AUTRES AYANTS DROIT SUR LA VOIE PUBLIQUE.

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc, désignée pour l'étude de cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'adopter les amendements proposés sur le préavis n°6/2020
- D'adopter les articles des chapitres du préavis n°6/2020
- D'adopter le préavis municipal n°6/2020 « Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayant droit sur la voie publique » **tel qu'amendé.**

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

1^{ère} vice-Présidente
Georgeta Rossier



La Secrétaire
L. Simone